

SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Code du produit HLF

Nom du produit Haynes Lubri-Film

Synonymes Petroleum lubricant

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Graisse lubrifiante d'équipement de transformation des produits alimentaires

Utilisations déconseillées Aucune information disponible

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Importateur No information available

Société Haynes Manufacturing Company
24142 Detroit Road
Westlake, OH 44145
USA
TEL: 440-871-2188

Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec

Adresse e-mail Pas d'information disponible.

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Téléphone en cas d'urgence 440-871-2188 x195
800-992-2166

Europe	112
--------	-----

SECTION 2. Identification des dangers**2.1. - Classification de la substance ou du mélange****RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008**

Le produit n'est pas classé comme dangereux conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008

Dangers physiques

aucun(e)

2.2. Éléments d'étiquetage

Le produit n'est pas classé comme dangereux conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008

Mention d'avertissement aucun(e)

2.3. Autres informations

Pas d'information disponible.

SECTION 3. Composition/informations sur les composants**3.1. Substances****3.2. Mélanges**

Nom Chimique	No.-CE	No.-CAS	Pour cent en poids	Classification de substance SGH - L'Union Européenne	No REACH.
Huile minérale blanche	232-455-8	8042-47-5	60-100		donnée non disponible

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans cette Section, voir Section 16

SECTION 4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Contact avec les yeux	Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Si le produit est chaud, traiter pour des brûlures thermiques et consulter immédiatement un médecin.
Contact avec la peau	Laver à l'eau chaude et au savon. Si le produit est chaud et qu'il cause des brûlures thermiques, submerger la surface touchée dans de l'eau froide. Ne pas appliquer de glace sur la surface touchée. Si les brûlures sont graves ou qu'elles couvrent une grande surface de peau, consulter immédiatement un médecin.
Ingestion	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Appeler un CENTRE ANTI-POISON ou un médecin en cas d'exposition ou en cas de malaise.
Inhalation	Voie d'exposition peu probable. Dégager les voies et transporter à l'extérieur.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets les plus importants	Pas d'information disponible.
---	-------------------------------

4.3. Indications quant à une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Avis aux médecins	Traiter de façon symptomatique.
--------------------------	---------------------------------

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

ATTENTION : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un incendie peut se révéler inefficace.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les dangers particuliers résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits

Aucun en particulier.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Comme lors de tout incendie, porter un équipement respiratoire autonome et un équipement complet de protection.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Éviter le contact avec les yeux. Assurer une ventilation adéquate. ÉLIMINER toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans le voisinage immédiat).

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.

Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir Rubrique 12 pour toute information supplémentaire.

SECTION 7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Consulter la Section 8. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Assurer une ventilation adéquate. Prudence en cas de déversement. La matière peut rendre les surfaces très glissantes.

Mesures d'hygiène

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

7.2. Stockage dans des conditions de sécurité en tenant compte de toutes incompatibilités éventuelles

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Scénario d'exposition

Pas d'information disponible.

Autres lignes directrices

Pas d'information disponible.

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom Chimique	Union Européenne	L'Autriche	Belgique	Chypre	Le Danemark
Huile minérale blanche 8042-47-5					TWA: 1 mg/m ³
Nom Chimique	La Finlande	La France	L'Allemagne	Gibraltar	Greece
Huile minérale blanche 8042-47-5	TWA: 5 mg/m ³		TWA: 5 mg/m ³ Ceiling / Peak: 20 mg/m ³ Repr*		
Nom Chimique	Les Pays-Bas	La Norvège	la Pologne	Le Portugal	L'Espagne
Huile minérale blanche 8042-47-5	TWA: 5 mg/m ³	TWA: 1 mg/m ³ STEL: 2 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³ STEL: 10 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³ STEL: 10 mg/m ³
Nom Chimique	La Suisse		Suède	Le Royaume Uni	
Huile minérale blanche 8042-47-5	TWA: 5 mg/m ³				

Valeurs limites biologiques d'exposition au poste de travail

Ce produit, sous sa forme commercialisée, ne contient aucune matière dangereuse avec des limites de concentration biologiques établies par les organes régionaux compétents

Dose dérivée sans effet Pas d'information disponible.

La concentration prévisible sans effet (PNEC) Pas d'information disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique	Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.
Équipement de protection individuelle	Choisir les équipements de protection individuelle conformément aux normes CEN
Protection des yeux	Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial
Protection de la peau et du corps	Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial.
Protection des mains	Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial.
Protection respiratoire	En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, porter un dispositif de protection respiratoire homologué.
Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement	Pas d'information disponible

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique	Solide (sous pression), Graisse	Aspect	Graisse transparente
Odeur	inodore		

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques/ - Méthode</u>
pH	donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Point/intervalle de fusion	93 °C / 200 °F	Aucun à notre connaissance
Point/intervalle d'ébullition	donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Point d'éclair	> 148 °C / > 300 °F	Aucun à notre connaissance
Taux d'évaporation	donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Inflammabilité (solide, gaz)	Ininflammable.	Aucun à notre connaissance
Limites d'inflammation dans l'air	donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Pression de vapeur	donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Densité de vapeur	donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Densité relative	donnée non disponible <1	Aucun à notre connaissance
Hydrosolubilité	négligeable	Aucun à notre connaissance
Solubilité dans d'autres solvants	donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Coefficient de partage n-octanol/eau	donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Température d'auto-inflammabilité	donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Température de décomposition	donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Température de décomposition	donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Viscosité	donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Propriétés explosives	Pas d'information disponible	
Propriétés comburantes	Pas d'information disponible	

9.2. Autres informations

Teneur (%) en COV (composés organiques volatils) Pas d'information disponible

SECTION 10. Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

donnée non disponible

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Néant dans des conditions normales de traitement.

10.4. Conditions à éviter

Sources d'ignition – chaleur, étincelles et flammes nues.

10.5. Matières incompatibles

Pas de matières à signaler spécialement.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO₂) Les produits de décomposition dangereux sont dus à une combustion incomplète

SECTION 11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Informations sur le produit

Le produit ne présente pas de danger de toxicité aiguë d'après les informations connues ou divulguées le concernant.

Inhalation

Inhalation d'aérosols: Peut irriter le système respiratoire.

Contact avec les yeux

Peut provoquer une irritation légère.

Contact avec la peau

La substance peut provoquer une légère irritation de la peau.

Ingestion

Aspiration potentielle en cas d'ingestion. Peut causer des malaises gastro-intestinaux s'ils sont consommés en grandes quantités.

Nom Chimique	DL50 oral	DL50 dermal	CL50 par inhalation
Huile minérale blanche	> 5000 mg/kg (Rat)	-	-

Sensibilisation

Pas d'information disponible.

effets mutagènes

Pas d'information disponible.

effets cancérogènes

Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Pas d'information disponible.

Toxicité pour le développement

Pas d'information disponible.

Toxicité systémique spécifique pour Pas d'information disponible.

certains organes cibles (exposition unique)

Toxicité systémique spécifique pour Pas d'information disponible.

certains organes cibles (exposition répétée)

Danger en cas d'aspiration

Peut être nocif en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

SECTION 12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

Effets écotoxicologiques

L'impact de ce produit sur l'environnement n'a pas été entièrement étudié.

Nom Chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour le poisson	Toxicité pour les microorganismes	Daphnia magna
Huile minérale blanche		LC50 96 h: > 10000 mg/L (Lepomis macrochirus)		

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Nom Chimique	log Pow
Huile minérale blanche	>6

12.4. Mobilité dans le sol

Absorbé par le sol.

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

Pas d'information disponible.

12.6. Autres effets nocifs

Ce produit ne contient aucun disrupteur endocrinien connu ou suspecté.

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non utilisés Éliminer conformément aux Directives Européennes sur les déchets et les déchets dangereux. Éliminer conformément à toutes les réglementations européennes et locales.

Emballages contaminés Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

SECTION 14. Informations relatives au transport

IMDG/IMO

14.1. Numéro ONU	non réglementé.
14.2. Nom d'expédition	non réglementé.
14.3. Classe de danger	non réglementé.
14.4. Groupe d'emballage	non réglementé.
Description	Non applicable.
14.5. Polluant marin	aucun(e)
14.6. Dispositions spéciales	aucun(e)
14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC	Pas d'information disponible

RID

14.1. Numéro ONU	non réglementé.
14.2. Nom d'expédition	non réglementé.
14.3. Classe de danger	non réglementé.
14.4. Groupe d'emballage	non réglementé.
Description	Non applicable
14.5. Danger pour l'environnement	Aucun(e)
14.6. Dispositions spéciales	aucun(e)

ADR

14.1. Numéro ONU	non réglementé.
14.2. Nom d'expédition	non réglementé.
14.3. Classe de danger	non réglementé.
14.4. Groupe d'emballage	non réglementé.
Description	Non applicable
14.5. Danger pour l'environnement	Aucun(e)
14.6. Dispositions spéciales	Aucun(e)

ICAO

14.1. Numéro ONU	non réglementé.
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	non réglementé.
14.3. Classe de danger	non réglementé.
14.4. Groupe d'emballage	non réglementé.
Description	Non applicable
14.5. Danger pour l'environnement	Aucun(e)
14.6. Dispositions spéciales	Aucun(e)

IATA

14.1. Numéro ONU	non réglementé.
14.2. Nom d'expédition	non réglementé.
14.3. Classe de danger	non réglementé.
14.4. Groupe d'emballage	non réglementé.
Description	Non applicable
14.5. Danger pour l'environnement	Aucun(e)
14.6. Dispositions spéciales	Aucun(e)

SECTION 15. Informations réglementaires

15.1. Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement applicable à la substance ou au mélange

Inventaires internationales

TSCA	Est conforme à (aux)
EINECS/ELINCS	Est conforme à (aux)
DSL/NDSL	Est conforme à (aux)
PICCS	Est conforme à (aux)
ENCS	Non évalué(e)
La Chine	Est conforme à (aux)
AICS	Est conforme à (aux)
KECL	Est conforme à (aux)

Légende

TSCA - Loi américaine sur le contrôle des substances toxiques, inventaire, rubrique 8(b)
 EINECS/ELINCS – Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes/Liste européenne des substances chimiques notifiées
 DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques
 PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques
 ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles
 IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes
 AICS - Inventaire australien des substances chimiques
 KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'information disponible

SECTION 16. Autres informations

Les principales références bibliographiques et sources de données

www.ChemADVISOR.com/

Date d'émission	23-janv.-2017
Date de révision	23-janv.-2017
Révision	Commercialisation initiale.

La présente Fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (UE) 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015 modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006

Clause de non-responsabilité

Les informations fournies dans cette FDS sont correctes d'après l'ensemble de nos connaissances, informations et convictions à la date de sa publication. Les informations données ne constituent que des indications destinées à rendre sûrs la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et la mise sur le marché, et elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification de qualité. Les informations ne concernent que la substance spécifique indiquée et peuvent ne pas être valables lorsque ladite substance est utilisée en association avec une autre substance ou dans un procédé quelconques, sauf mention explicite dans le texte.

Fin de la Fiche de Données de Sécurité